



HAL
open science

Plan de conservation en Île-de-France : *Juncus anceps* Laharpe, 1827

Clémence Salvaudon, Leslie Ferreira

► To cite this version:

Clémence Salvaudon, Leslie Ferreira. Plan de conservation en Île-de-France : *Juncus anceps* Laharpe, 1827. Conservatoire botanique national du Bassin parisien; Muséum national d'Histoire naturelle. Paris. 2018, 9 p. mnhn-04666220

HAL Id: mnhn-04666220

<https://mnhn.hal.science/mnhn-04666220v1>

Submitted on 1 Aug 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

CARACTERISTIQUES ET STATUTS DU TAXON

Phénologie J F M A M **J J A S** O N D



© L. Ferreira, MNHN/CBNBP

Niveau de menace (critères UICN)	France	-
	Île-de-France	CR
Statut de protection	-	
Déterminante ZNIEFF	Oui	
Rareté régionale	RRR	

Description

Plante vivace de 40 à 80 cm de hauteur, à rhizomes longuement traçants. **Tige** dressée, glabre, feuillée, très comprimée, formant deux tranchants. **Feuilles** glabres, carénées, présentes sur la plus grande partie de la tige, linéaires, étroites, à limbe épais, creux, avec des cloisons transversales saillantes. **Fleurs** brunes groupées par 2 à 6 en glomérules, formant une panicule à rameaux dressés, portées par des ramifications de la tige principale ; étamines au nombre de 6, à anthères un peu plus longues que le filet ; tépales externes à marge scarieuse étroite, atténués en une pointe aiguë-mucronée, à peine plus longs que les tépales internes très obtus, à marge scarieuse assez large et à 3 nervures saillantes. **Fruit** : capsule luisante ovoïde-oblongue, brusquement rétrécie en une pointe et dépassant faiblement les tépales. **Graines** jaunes-brunâtres, oblongues ou plus ou moins fusiformes, striées en longueur.

Particularités / Confusions possibles

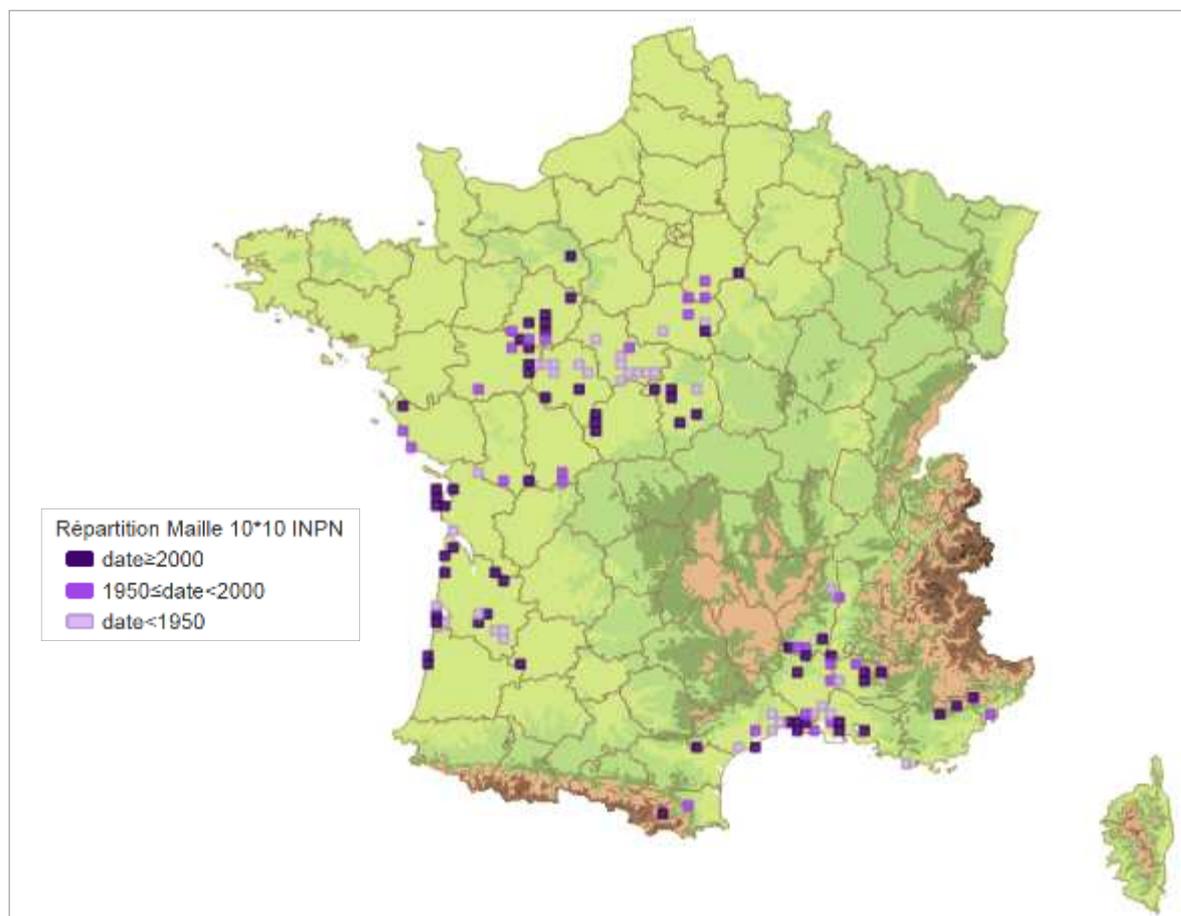
L'étude précise de l'inflorescence, notamment des étamines, des capsules et des graines est nécessaire pour déterminer cette espèce. Le Jonc à deux faces est proche du Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*) mais se distingue par une tige comprimée, par une inflorescence plus allongée, par des tépales internes obtus à 3 nervures et par une capsule brusquement rétrécie en un bec court. Il faut aussi veiller à le distinguer du Jonc à tépales obtus (*Juncus subnodulosus*).

Ecologie

Il s'agit d'une espèce héliophile, neutrophile, des substrats alluvionnaires minéraux qui se développe (en ce qui concerne les stations connues) au sein de prairies humides oligotrophiles sur sol basique relevant de l'alliance du *Molinion caeruleae* ou de prairies humides eutrophiles des *Agrostietea stoloniferae*.

Répartition

En France, le Jonc à deux faces est globalement très rare et se maintient ponctuellement dans l'ouest et le sud de la France. Elle est observée en région Centre-Val de Loire (Cher, Loiret, Indre et Indre-et-Loire) mais semble avoir disparu du Loir-et-Cher, et en région Pays de la Loire de manière disséminée en Vendée, en Maine-et-Loire et en Sarthe. Le Jonc à deux faces semble plus commun dans le sud-ouest ainsi que dans le Bassin inférieur du Rhône. L'espèce arrive en limite d'aire septentrionale en Île-de-France.



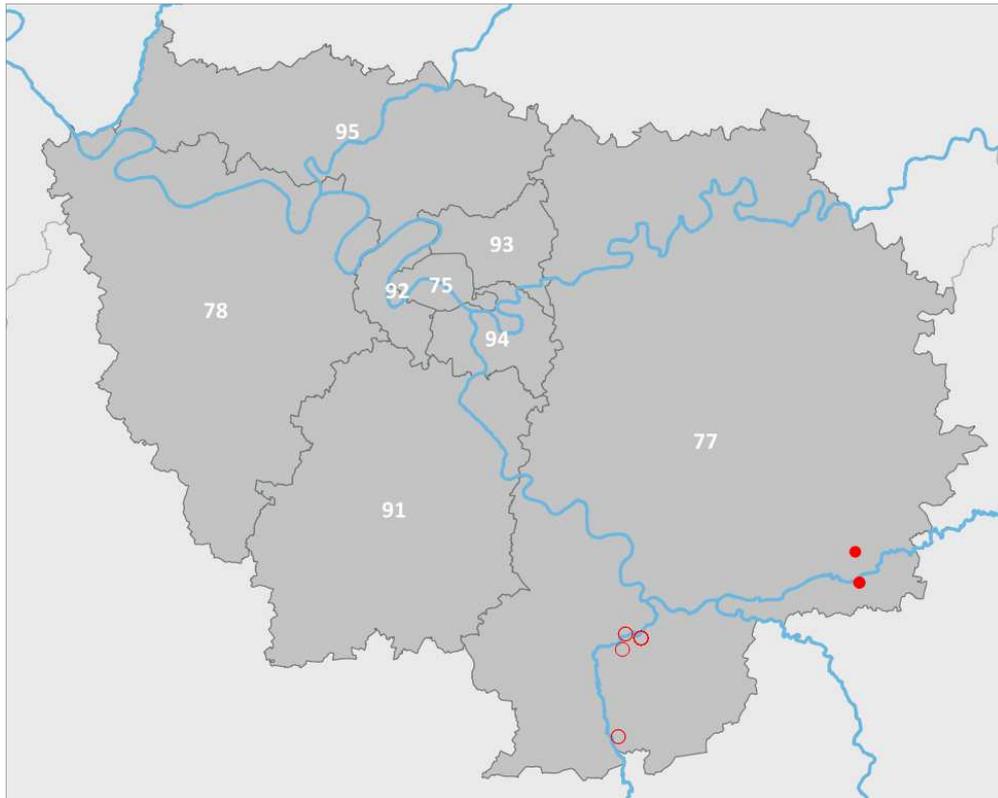
Répartition du Jonc à deux faces en France

Sources : © FCBN 2016 – Système d'information nationale flore, fonge, végétation et habitats, données du réseau des CBN en cours d'intégration et de qualification nationale- © IGN 2013, BD Carto - © SANDRE 2013, SIE - © MNHN 2013, Espaces protégés, TAXREF v7.0 - © GEOSIGNAL 2016

BILAN DU TAXON EN ÎLE-DE-FRANCE

Distribution en Île-de-France

En Île-de-France, le Jonc à deux faces est uniquement localisé en Bassée. Il était encore mentionné dans les années 1970 dans la vallée du Loing à Episy, Montigny-sur-Loing, La Genevraye et Souppes-sur-Loing (77). Les données récentes proviennent de la Bassée dans sa partie amont sur les communes de Jaulnes et Everly. Considérée comme disparue au niveau régional (AUVERT et *al.*, 2011), sa présence y a été confirmée en 2013 par l'Association de gestion de la réserve naturelle de la Bassée (AGRENABA). Une nouvelle station a été découverte en 2015 cette fois sur la commune d'Everly.



Carte de répartition du *Jonc à deux faces* par commune en Île-de-France

Source : FLORA (cercles : données avant 2000 et ronds pleins : données après 2000)



Aspect de la prairie à *Jonc à deux faces* à Jaulnes observée en juillet 2015

© L. Ferreira, MNHN/CBNBP

Bilan sur les stations de Jonc à deux faces observées après 2000

Station	XXXXXX (Jaulnes - 77)		
Dates d'observation	Date première mention communale	Date dernière observation	Date dernière prospection
		2013	2017
Description de la station et de l'habitat	La population est observée dans une prairie hygrophile oligotrophile sur sol basique correspondant à l'alliance phytosociologique du <i>Molinion caeruleae</i> (code CB : 37.311). Celle-ci présente un état de conservation évalué comme moyen (une typicité floristique bonne et une structure moyenne). Cette prairie se situe dans une parcelle appartenant au Conseil départemental de la Seine-et-Marne qui en assure la gestion. Celle-ci consiste depuis 2005 en une fauche annuelle avec exportation.		
Description de la population	Lors du bilan stationnel la population en 2015, celle-ci était restreinte et peu abondante : elle occupait une surface comprise entre 1 et 10 m ² . Le nombre de tiges florifères a en revanche été estimé à 134. La population s'organise en deux « patches », un grand totalisant près de 90 tiges florifères et un petit comprenant une quarantaine de tiges. Une observation sans comptage a été faite en 2017 par l'AGRENABA.		
Menace(s) active(s)	La fermeture de la prairie par la mégaphorbiaie à proximité reste la principale menace active pour la pérennité de la station. Et potentiellement, la population pourrait aussi souffrir de l'intensification des pratiques agricoles sur les cultures contiguës (traitements phytosanitaires et de fertilisation).		
Propriétaire(s)	Département de Seine-et-Marne		
Gestionnaire(s)	Département de Seine-et-Marne		
Périmètre(s) de protection	RNN de la Bassée, ZNIEFF 1 « RESERVE DE LA BASSEE ET ABORDS », SIC « La Bassée » ", ENS77 « Les prairies de la Bassée »		
Actions de conservation déjà réalisées			

L'état de conservation du Jonc à deux faces dans cette station peut être évalué comme moyennement favorable, en raison de l'état de conservation moyen de son habitat, de la taille de la population et des menaces pesant sur la population.

Station	XXXXXX (Everly - 77)		
Dates d'observation	Date première mention communale	Date dernière observation	Date dernière prospection
		2013	2015
Description de la station et de l'habitat	La station se situe au sein d'un layon forestier formé par le passage d'un gazoduc. La végétation associée est difficilement caractérisable d'un point de vue phytosociologique et a été rattaché à la classe des prairies humides eutrophiles des <i>Agrostietea stoloniferae</i> . Celle-ci présente un état de conservation moyen (une typicité floristique et une structure moyenne).		
Description de la population	Lors de sa découverte en 2015, la population comprenait près de 65 individus répartis sur une surface très restreinte comprise entre 1 et 10m ² .		
Menace(s) active(s)	Aucune menace active n'a été recensée sur la station. En revanche, la population est potentiellement menacée compte tenu de sa situation en lisière par d'éventuels travaux sylvicoles qui seraient préjudiciables à l'espèce : aménagements forestiers, accueil du public, création de pistes, coupes, abattages, arrachages et déboisements.		
Propriétaire(s)	Agence de l'Eau Seine-Normandie		
Gestionnaire(s)	GRT gaz (en partie)		
Périmètre(s) de protection	RNN de la Bassée, ZNIEFF 1 « RESERVE DE LA BASSEE ET ABORDS », SIC « La Bassée »		
Actions de conservation déjà réalisées			

L'état de conservation du Jonc à deux faces sur cette station est considéré comme défavorable en raison du faible effectif de la population, de l'état de conservation jugé moyen de son habitat, et des menaces potentielles pesant sur la population.

Menaces en Île-de-France

Le Jonc à deux faces est victime de la raréfaction dramatique des prairies humides. Très peu de ces prairies subsistent aujourd'hui en Île-de-France. Néanmoins, il se maintient dans certains secteurs uniquement à la faveur de milieux refuges (ex : lisière). Il est principalement menacé en Bassée par la fermeture du milieu par dynamique naturelle. Les autres menaces pesant sur les populations sont les potentiels travaux sylvicoles (aménagements forestiers, coupes, déboisements) qui pourraient détruire complètement la population et son habitat.



La station du Jonc à deux faces à Jaulnes menacée par le développement de la mégaphorbiaie avoisinante en septembre 2015

© L. Ferreira, MNHN/CBNBP

Gestion préconisée

Le maintien de l'espèce et de son habitat passe par un entretien par fauche exportatrice tardive en dehors de la période de floraison et fructification de la plante (c'est-à-dire pas avant le mois de juillet). Un pâturage extensif peut également être envisagé en fin de saison. On veillera à bannir les amendements et les apports fertilisants afin d'éviter l'eutrophisation du milieu. A plus grande échelle, la qualité des eaux de la nappe doit également être contrôlée et le niveau d'inondation du milieu maintenu.

PROGRAMME D' ACTIONS

Objectifs

La situation du Jonc à deux faces en Île-de-France est critique : seules deux stations sont connues et en état de conservation moyen à défavorable. Le programme d'actions pour cette espèce doit donc s'attacher de manière prioritaire au maintien et au suivi de cette station. Dans un second temps des actions plus concrètes sont prévues comme la réalisation de récoltes conservatoires et la recherche de nouvelles stations.

Les actions de conservation proposées sont donc les suivantes :

- A. Informer les propriétaires et gestionnaires des stations**
- B. Assurer une gestion écologique (priorité 1) ;**
- C. Suivre les populations (priorité 1) ;**
- D. Réaliser des récoltes conservatoires (priorité 2) ;**
- E. Rechercher de nouvelles stations (priorité 2).**

Description des actions

Priorité 1	Action A : Informer les propriétaires et gestionnaires des stations
Contexte	Avant d'envisager des mesures de conservation sur cette espèce, il est indispensable de prévenir les propriétaires et gestionnaires des stations de la présence de l'espèce sur leur terrain.
Description de l'action	Un courrier sera envoyé aux propriétaires des parcelles (Département de Seine-et-Marne et Agence de l'Eau Seine-Normandie) pour les informer de la présence de l'espèce sur leur terrain et de la rédaction de ce plan de conservation. Il serait également utile de prévenir GRT gaz pour la station d'Everly.
Stations concernées	XXXXXX (Jaulnes) et XXXXXX (Everly)
Réalisation	CBNBP en lien avec l'AGRENABA

Priorité 1	Action B : Assurer une gestion écologique
Contexte	Une fauche tardive était effectuée par le Conseil départemental de Seine-et-Marne tous les ans depuis 2005 sur la station à Jaulnes au lieu-dit « Bois Prioux ». Cependant, l'état de conservation devenait défavorable. La prairie humide concernée était en train d'être colonisée par les espèces de mégaphorbiaies ou forestières traduisant une certaine fermeture du milieu. Depuis 2017, les zones de mégaphorbiaies sont fauchées mi-juin tandis que le reste de la prairie est fauchée en août. Concernant la station située à Everly, aucune gestion spécifique à l'espèce n'est effectuée.
Description de l'action	Pour la station du Bois Prioux, la gestion appliquée depuis 2017 doit être poursuivie. Un suivi de la population de <i>Juncus anceps</i> permettra de mesurer son efficacité (voir action C). Pour la station à Everly, le même type de gestion pourrait être appliqué. La station de <i>Juncus anceps</i> étant située à proximité immédiate d'un terrain appartenant au Département de Seine-et-Marne (dans l'ENS « les prairies de la Bassée»), on pourra réfléchir à mutualiser la gestion pratiquée. De plus, il faudra bannir tous travaux sylvicoles qui pourraient nuire à la pérennité de l'espèce : aménagements forestiers, création de pistes, déboisements...
Station concernée	XXXXXX (Jaulnes) et XXXXXX (Everly)
Réalisation	Conseil départemental de Seine-et-Marne, Agence de l'Eau Seine-Normandie, GRT gaz en lien avec l'AGRENABA

Priorité 1	Action C : Suivre les populations
Contexte	La confirmation des deux stations est très récente (2013 et 2015) et aucun suivi par le CBNBP n'a été réalisé. Comme des mesures de gestion sont appliquées sur la parcelle située à Jaulnes, il est nécessaire de mesurer leur efficacité sur la population.
Description de l'action	Un suivi standardisé des deux populations devra être mis en place. Il s'appuiera sur le protocole de suivi des populations d'espèces à enjeux développé par le CBNBP. Il permettra de relever différents paramètres quantitatifs et qualitatifs sur la population (effectifs, surface occupée, taux de fructification,...) et son habitat (cortège floristique associé, surface d'habitat favorable, structure de la végétation,...). Il paraît nécessaire dans un premier temps et compte tenu des enjeux sur les stations de réaliser ce suivi tous les ans. En fonction de l'évolution de la population et de la pérennité des mesures de gestion mises en place, ce suivi pourra ensuite être renouvelé tous les 2-3 ans.
Station concernée	XXXXXX (Jaulnes) et XXXXXX (Everly)
Réalisation	CBNBP et/ou AGRENABA

Priorité 2	Action D : Réaliser des récoltes conservatoires
Contexte	Le Jonc à deux faces étant très menacé dans la région, la récolte de graines et leur stockage sont une mesure conservatoire indispensable car pouvant servir pour de futures opérations de renforcement et/ou introduction ainsi que pour d'éventuelles recherches sur la génétique de l'espèce.
Description de l'action	Des récoltes mériteraient d'être réalisées sur les populations des deux stations (ou de celle qui présente le plus grand nombre d'individus) afin d'obtenir un stock de graines qui soit utilisable par la suite. Les graines seront ensuite testées en laboratoire puis stockées dans la banque de semences du CBNBP.
Station concernée	XXXXXX (Jaulnes) et XXXXXX (Everly)
Réalisation	CBNBP

Priorité 2	Action E : Rechercher de nouvelles stations
Contexte	L'espèce a toujours été rare dans la région et a disparu de nombreux secteurs (vallée du Loing...). En outre, elle peut être facilement confondue avec d'autres Joncs.
Description de l'action	En fonction du temps disponible, des recherches pourraient être menées dans de nouvelles localités aux habitats potentiellement favorables ou dans celles déjà prospectées.
Stations concernées	Localités anciennes, localités aux habitats favorables ou potentiellement favorables.
Réalisation	CBNBP, AGRENABA, réseaux des correspondants du CBNBP...

CONCLUSION

Le Jonc à deux faces est en voie de disparition et ne subsiste que dans deux stations en Île-de-France. Au-delà de la simple préservation d'une espèce, l'enjeu est également la conservation des prairies humides associées. La stratégie de conservation de l'espèce dans la région va ainsi s'attacher en priorité à la préservation des dernières populations franciliennes.

CONTACT

Clémence Salvaudon, chargée d'études Conservation *in situ* (CBNBP/MNHN) :

Mail : salvaudon@mnhn.fr

Tél : 01.40.79.81.30

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARNAL G., 1996. *Les plantes protégées d'Île-de-France*. Collection Parthénope, Paris, 349 p.
- AUVERT S., FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A., HENDOUX F., 2011. *Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France*. Paris, 80 p.
- FERNEZ T., LAFON P., & HENDOUX F. (coord.), 2015. *Guide des végétations remarquables de la région Île-de-France*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France. Paris. 2 Volumes : méthodologie, 68p. + Manuel pratique, 220p.
- FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A. & HENDOUX F., 2014. *Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France (rareté, protections, menaces et statuts)*. Version complète 2a / avril 2014. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France / Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France, 171 p.



Rédaction : L. Ferreira et C. Salvaudon, février 2018

Conservatoire botanique national du Bassin parisien – Délégation Île-de-France

61 rue Buffon - 75005 PARIS

Tél. : 01 40 79 56 47 - Fax : 01 40 79 35 53

E-mail : cbnbp@mnhn.fr